



N° 3 – Novembre 2014

Sommaire

P.2 : La rencontre avec ELSA

P.3 : Le groupe Psy-Justice

P.4 : Le Point d'Accès au Droit de l'EPS de Ville-Evrard

P.4 et 5 : Les trois questionnaires en ligne
sur le site de la MDPH et sur le site de l'Unafam 93

P.5 : La journée « Dépistage; diagnostic et annonce du
handicap » à la Bourse du Travail à Bobigny

P.6 : La psychoéducation à Saint-Denis

P.7 : Le SAMSAH Iris-Messidor

P. 8 : L'agenda - La vie de la délégation

Pour une évaluation plus juste du handicap psychique : **Les 3 questionnaires enfin adoptés par la MDPH de Seine-Saint-Denis !**

C'est une immense satisfaction pour le Président délégué de l'Unafam 93, Jean-Paul Le Bronnec, pour Georges Oger, mandaté par l'Unafam 93 à la CDAPH (Commission des Droits et de l'Autonomie des Personnes Handicapées), et pour tous les bénévoles de la délégation de Seine-Saint-Denis, de vous communiquer cette information aujourd'hui. Ces trois questionnaires sont le fruit d'un travail commencé en 2006, et mené sous la responsabilité de Roselyne Touroude (vice-présidente de l'Unafam nationale) en s'appuyant sur le rapport du Pr Christine Passerieux sur l'évaluation du handicap psychique. Ils ont été validés par la CNSA (Caisse Nationale de Solidarité pour l'Autonomie) et leur adoption aujourd'hui par la MDPH 93 est l'aboutissement d'un long travail de concertation entre l'Unafam 93 et la MDPH. L'Unafam 93 tient à souligner que la MDPH de Seine-Saint-Denis fait là un choix déterminant qui la place dans les premiers départements à avancer sur cette question difficile de l'évaluation du handicap psychique.

Nous encourageons donc nos adhérents bien sûr, mais aussi les personnels du médical et du social à s'emparer de ces questionnaires car ils réclament un dialogue avec la personne concernée, mais aussi entre les équipes de soignants et les services sociaux, ainsi qu'avec les aidants familiaux. L'expérience montre que ces échanges améliorent considérablement la perception de chacun sur la réalité de ce handicap encore très sous-estimé (quand il n'est pas ignoré), que ce soit par la personne atteinte de troubles psychiques elle-même, par les équipes du médico-social mais aussi par les proches. (Pages 4 et 5 de ce numéro).

La rencontre avec ELSA

Equipe de Liaison et de Soins en Addictologie
Etablissement public de santé Ville-Evrard

Le 30 septembre, deux bénévoles de l'Unafam 93 accompagnés de notre chargée de missions, Virginie Hiller, ont répondu, avec l'intérêt que vous pouvez imaginer, à l'invitation de l'équipe ELSA, à l'EPS Ville-Evrard, qui nous a présenté ses actions de prévention, d'information et de sensibilisation auprès des personnes présentant des conduites addictives, en direction des patients hospitalisés et suivis en CMP, CATTP et HDJ*, de leurs proches, mais aussi des personnels de santé.



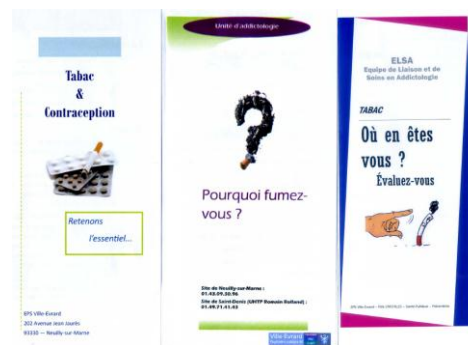
Cette équipe travaille sous la responsabilité du Dr Wanda Yekhlef, en charge des actions « Santé publique, préventions et addictologie », au sein du pôle CRISTALES (Coordination pour la recherche et l'information, les soins, les thérapeutiques, les analyses de laboratoire et l'éducation à la santé) créé en 2007, restructuré en 2012 et qui intègre désormais d'autres activités : ethnopsychiatrie, PASS (Permanence d'accès aux soins de santé), comité sida sexualités prévention, santé publique-addictologie.

La rencontre, passionnante, a porté essentiellement sur les addictions au tabac et au cannabis sur lesquelles il y a tant à dire et d'actions à mener en psychiatrie.

Deux sites peuvent accueillir les personnes désirant une prise en charge en intra et extra-hospitalier, à l'initiative du patient, du personnel et des familles :

- l'équipe de Neuilly-sur-Marne se compose d'un médecin généraliste : le Dr Boutemine, d'une infirmière : Virginie Tardivel et d'une diététicienne, Amanda Zidelkhal (Contact : 01 43 09 30 96) ;

- l'équipe de Saint-Denis Romain Rolland se compose d'un médecin addictologue, le Dr Retima, d'une infirmière, Laurence Girard, et d'Amanda Zidelkhal, diététicienne (Contact : 01 49 71 41 43).



Les informations qui nous ont été communiquées à cette occasion et la qualité des échanges que nous avons eus avec cette équipe chaleureuse, expérimentée et impliquée, nous ont paru si éclairants qu'il nous a semblé immédiatement évident que nous devons organiser un café-rencontre afin d'approfondir nos connaissances en les partageant avec tous les adhérents qui se sentent concernés.

Nous vous donnons donc rendez-vous le 9 janvier à Ville-Evrard entre 12 h et 14 h pour une rencontre avec ELSA afin d'avancer dans notre compréhension de la prise en charge des addictions (tabac, cannabis, etc) des patients suivis en psychiatrie. C'est un domaine où nous, les proches, nous avons un rôle à jouer, mais ce rôle, si nous voulons qu'il soit adapté et soutenant, ne peut se concevoir sans un effort réel d'information. Une invitation détaillant le programme vous sera envoyée en temps utile.

* Centre Médico-Psychologique, Centre d'Accueil Thérapeutique à Temps Partiel, Hôpital De Jour



Le groupe Psy-Justice

(Groupe de travail de bénévoles et d'adhérents de l'Unafam 93)



Le groupe de travail Psy-Justice, constitué de bénévoles et d'adhérents de l'Unafam 93, recueille les témoignages de familles de malades psychiques ayant eu un parcours de confrontation avec la justice (police, tribunal, prisons).

A partir de ces témoignages, il apparaît que si chaque cas reste particulier, et est vécu comme tel par l'entourage, il existe aussi des points communs, des difficultés semblables qui doivent inspirer l'action de l'Unafam de Seine-Saint-Denis, même si le parcours de certains malades psychiques a pu connaître des épisodes (interpellation, incarcération) ailleurs en France ou à l'étranger, conséquence d'errance et/ou de voyages pathologiques.

La synthèse des problèmes rencontrés est indispensable pour informer et conseiller l'entourage et pour tenter de sensibiliser tous les acteurs du juridique, du pénitentiaire, du sanitaire, du social ainsi que les élus concernés à une nécessaire amélioration de la prise en compte des pathologies psychiatriques afin que soit rendue une justice plus équitable.

Il importe d'envisager les améliorations possibles au parcours des malades psychiques, confrontés à la justice et ce qu'il faut faire pour travailler à la prévention de situations aux conséquences traumatisantes ou graves pour le malade comme pour son entourage.

Il faut souligner que si les souffrances sont immenses pour les malades, les proches sont aussi fragilisés moralement mais aussi souvent financièrement par les conséquences d'une crise qu'ils ont pourtant tentée de prévenir en alertant la psychiatrie mais aussi la police sur la dégradation de l'état de santé d'un malade psychique qu'ils constatent au quotidien.

L'acte délinquant commis par un malade psychique appelle une réponse policière, judiciaire, voire carcérale qui peut avoir un effet contenant nécessaire aux débordements de la maladie, voire provoquer par l'irruption du réel, la prise en compte par le malade de ses difficultés, mais cette réponse, faute pour l'entourage de pouvoir apporter en temps utile les éléments d'information concernant l'état de santé de la personne interpellée, tient trop rarement compte de la pathologie psychique qui en est à l'origine.

En réfléchissant à une meilleure prise en compte des maladies psychiques de nos proches, il s'agit de rappeler la nécessité de la protection que nous devons aux personnes vulnérables, en observant que cela ne peut qu'avoir des conséquences positives sur la tranquillité publique et la sécurité des biens et des personnes.

Ce groupe de travail s'enrichit de l'expérience de chacun et reste ouvert à tous ceux qui voudraient le rejoindre et travailler à une prise en charge plus adaptée de nos proches lorsque la maladie les confronte à la Justice. Si vous souhaitez rejoindre ce groupe de travail, prenez contact avec Virginie Hiller (01 43 09 30 98), qui vous informera des dates des réunions à venir, la prochaine étant prévue le 12 janvier 2015.



Le Point d'Accès aux Droits de l'établissement public de santé de Ville-Evrard

Les PAD sont des lieux d'accueil et d'assistance gratuits. Ils permettent aux habitants d'avoir accès à une information de proximité, à des consultations sur leurs droits et leurs devoirs et de bénéficier d'une aide dans leurs démarches juridiques.

Dans le cadre du PAD de Ville-Evrard, un travail préparatoire de plusieurs mois a été nécessaire entre les différents acteurs (Tribunal de Grande Instance / EPS de Ville-Evrard). Les domaines d'intervention du juriste ont été clarifiés. Celui-ci n'a pas pour mission d'être l'avocat des patients ou de leurs proches. Certains champs tels que les réclamations concernant la prise en charge en soins sans consentement ont été exclus. Il s'agit d'apporter des informations nécessaires principalement aux patients hospitalisés ou aux familles de ces patients.

Qu'est-ce qu'un P.A.D ?

- Un point d'accès au droit (PAD) est à votre disposition au sein de l'EPS de Ville-Evrard. Il s'agit d'un **lieu d'accueil et de permanence gratuit** vous permettant d'avoir une **information de proximité** sur divers domaines du droit relatifs à votre vie quotidienne: le droit de la famille, du travail, du logement, aide juridictionnelle ...
- Dans le cadre de ces permanences, un juriste peut:
 - Vous informer sur vos droits et/ ou vos obligations ;
 - Vous orienter vers les professionnels ou les structures adaptées à votre situation ;
 - Vous conseiller et si besoin vous assister dans certaines de vos démarches juridiques (aide juridictionnelle) ;
 - Si vous êtes hospitalisé(e) en soins sans consentement, vous renseigner sur le **role** du juge des Libertés et de la Déten-tion.

Comment y avoir accès ?

- Les permanences sont **confidentielles et accessibles sur rendez-vous**. Elles sont ouvertes aux patients et aux familles de patients des unités adultes et enfants. Si vous souhaitez en bénéficier, rapprocher-vous de l'équipe soignante de votre service. **Les permanences se tiennent les jeudis après-midis au Service des Spécialités sur le site de Neuilly-sur-Marne.**

Pour votre information, des P.A.D. existent sur l'ensemble du département. La liste est consultable auprès de l'équipe soignante du service.



Pour mieux évaluer
le handicap psychique :
Les 3 questionnaires
enfin disponibles
en ligne !

- Sur le site de la MDPH www.place-handicap.fr
- Sur le site de l'Unafam 93 www.unafam93.org

Liens pour vous permettre d'accéder directement aux formulaires concernés :
<http://www.place-handicap.fr/spip.php?article2http://www.unafam93.org/pages/fiches/allocation-aux-adultes-handicapes-aah.html>

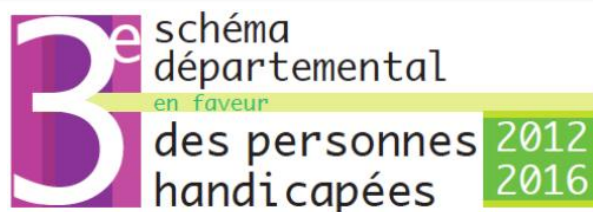
« En distinguant le handicap psychique du handicap mental, la loi du 11 février 2005 met, pour la première fois en France, l'accent sur les origines psychiques des handicaps qui affectent les personnes atteintes de pathologies psychiatriques. Le handicap psychique peut être difficile à définir du fait de la complexité des troubles qui en sont à l'origine et de la variabilité de leurs manifestations au quotidien.

Le diagnostic seul n'est pas suffisant : à pathologie identique, les conséquences de la maladie ne sont pas les mêmes d'une personne à l'autre. Souvent, les dossiers de demande de compensation du handicap ne contiennent pas suffisamment de précisions pour apprécier correctement la situation de la personne, son degré d'autonomie et ses besoins.

C'est pourquoi, en complément du certificat médical et du projet de vie, la MDPH 93 met à disposition trois questionnaires permettant le recueil des données nécessaires au traitement des dossiers : un pour la personne concernée, le second pour l'équipe soignante et le troisième destiné à l'entourage. » Source Place Handicap (site internet de la MDPH 93) .../...

.../...

Les bénévoles de la délégation de l'Unafam 93 sont à la disposition des familles qui le souhaitent, mais aussi des professionnels concernés, pour travailler sur le bon usage de ces questionnaires. Si vous le souhaitez, vous pouvez prendre contact avec la chargée de missions de l'Unafam 93, Virginie Hiller : EPS de Ville-Evrard – 202, avenue Jean-Jaurès 93330 Neuilly-sur-Marne
tél : 01 43 09 30 98 ou 06 87 55 99 63 - email : 93@unafam.org



Dépistage, diagnostic et annonce du handicap en Seine-Saint-Denis : Quels parcours, quelles pratiques ?

Le jeudi 11 décembre 2014 De 8h30 à 17h30

A la Bourse départementale du Travail Place de la Libération
93000 Bobigny

Cette journée, organisée par le Conseil général de la Seine-Saint-Denis, a vocation à permettre de mieux connaître les ressources départementales et à échanger sur le dépistage, le diagnostic et l'annonce du handicap.

Ouverte à tous, cette journée réunit les acteurs et personnes concernés autour de quatre tables rondes.

Les personnes concernées, la famille, les proches pourront exprimer leurs points de vue et ressenti par des interventions durant les tables rondes et des temps d'échanges avec la salle tout au long de la journée.

👉 Journée " Dépistage, diagnostic et annonce du handicap en Seine-Saint-Denis : Quels parcours, quelles pratiques ?" : le jeudi 11 décembre 2014 à Bobigny

La première table ronde intitulée "**La périnatalité : diagnostic et accompagnement tout au long de la grossesse**" abordera aussi bien le diagnostic prénatal, l'accompagnement d'une grossesse présentant une anomalie que l'annonce du handicap en néonatalogie. Ainsi, interviendront notamment des professionnels du Centre Pluridisciplinaire de Diagnostic Prénatal (CPDPN) de l'Hôpital Jean-Verdier, de la Protection Maternelle et Infantile du Conseil général, du service de néonatalogie et de réanimation néonatale du centre hospitalier Delafontaine.

Intitulée "**D'un symptôme à un diagnostic : quel parcours, quel réseau ?**", la seconde table ronde traitera notamment du dépistage, du diagnostic à l'accompagnement et au soutien des familles au sein des Centres d'Action Médico-Sociale Précoce (CAMSP), et de l'évaluation de l'autisme au sein de l'unité de dépistage et d'évaluation précoce des troubles envahissants du développement (UNIDEP).

L'après-midi, la troisième table ronde intitulée "**Dépistage, accompagnement des troubles sensoriels : quel parcours ?**" traitera du dépistage des troubles de l'audition et de l'impact du diagnostic tardif avec l'intervention de professionnels du Réseau périnatal Naitre dans l'Est Francilien (NEF), ainsi que des consultations et du suivi au sein du centre Delthil situé à Saint-Denis.

Intitulée "**Des dispositifs d'annonce et d'accompagnement : exemple de la schizophrénie et des pathologies cancéreuses**", la quatrième table ronde traitera davantage de l'annonce et de l'accompagnement avec des interventions de professionnels de l'Établissement Public de Santé (EPS) de Ville-Evrard et d'Oncologie 93. Le vécu des personnes concernées et le "vivre avec" seront, comme dans toutes les tables rondes, abordés.

En fin de journée, des professionnels de la Maison Départementale des Personnes Handicapées (MDPH) interviendront sur la reconnaissance et la compensation du handicap.

Inscription en ligne uniquement. Si vous êtes en particulier intéressé par la quatrième table ronde, prenez contact avec Virginie Hiller à l'adresse mail suivante : 93@unafam.org
ou par téléphone au 01 43 09 30 98 qui vous indiquera la marche à suivre

EPS de Ville-Evrard

Consultation en centre spécialisé Centre de psychothérapie

5, rue du docteur Delafontaine

93200 Saint-Denis

Tél. 01 49 71 71 30

Responsable : Dr Khalid Kalalou

Secteur 93G03

Centre de psychothérapie, activité non sectorisée à Saint-Denis

Ouvert en 2008, ce centre propose différentes prises en charge : thérapies cognitivo-comportementales, hypnose, remédiation cognitive, psychoéducation, eye movement desensitization and reprocessing (EMDR).

Deux membres du bureau de l'Unafam 93 ont rencontré le 23 octobre, sur invitation du psychologue de l'équipe, Emmanuel Faraüs, l'équipe du Dr Kalalou afin d'échanger sur le programme de psychoéducation qui va être proposé à partir de janvier 2015 aux familles de patients atteints de schizophrénie domiciliés en Seine-Saint-Denis.

- Chaque session est faite de 6 réunions hebdomadaires successives de 2 heures chacune.
- Afin de préserver la dynamique du groupe et la cohérence du travail réalisé, la participation à une session implique pour les familles de s'engager à être présentes lors des six réunions.
- Les patients eux-mêmes ne sont conviés qu'à la première réunion et sur la base de leur volontariat (il importe donc d'informer son proche avant de s'engager dans ce programme).
- Les réunions visent à proposer des informations sur la schizophrénie et à développer des habiletés dans les échanges avec le proche touché par cette maladie : communiquer, établir des limites, gérer les émotions et les tensions, développer des attentes réalistes.
- Enfin, il s'agit aussi de communiquer aux familles des informations sur les ressources disponibles pour améliorer le parcours des patients et celui des familles.

Le principe de ce travail collectif est de considérer que les familles disposent des ressources personnelles nécessaires pour devenir des partenaires à part entière d'une meilleure prise en charge des patients, pour peu qu'elles soient soutenues dans leur effort d'information et de compréhension des troubles psychiques.

La 1^{ère} session se tiendra le jeudi 29 janvier 2015 de 17 h à 19 h

**La participation à ce groupe est une indication médicale
dont le préalable est l'annonce du diagnostic de schizophrénie.**

Une lettre du psychiatre traitant est demandée.

Informations et inscriptions : "e.piresdacosta@epsve.fr » (ou 01.49.71.71.30).

Le SAMSAH Iris-Messidor

Service d'Accompagnement Médico-Social pour Adultes Handicapés

Le 30 octobre deux bénévoles de l'Unafam 93 ont répondu à l'invitation du SAMSAH Iris-Messidor autour d'un Café Infos dans ses locaux.

Présentation : Le SAMSAH Iris-Messidor accueille des personnes ayant une reconnaissance de handicap d'origine psychique, pour les aider à construire un projet de vie sur la base de leurs aptitudes (liées notamment à la stabilisation de l'état de santé psychique) mais aussi en identifiant leur potentiel pour favoriser leur évolution sociale et/ou professionnelle.

Le SAMSAH Iris-Messidor accompagne 40 personnes sur un domaine d'intervention qui regroupe les villes de Bondy, Pavillons-sous-Bois, Bobigny, Pantin, Drancy, Romainville, Aubervilliers, Le Raincy, Villemonble, Gagny, Clichy-sous-Bois et Montfermeil.

Les modalités d'accompagnement : Entretien individuel, visites à domicile (sous réserve de l'accord de la personne), accompagnement physique aux démarches administratives et éducatives, organisation de sortie de groupe, activités collectives au sein de la structure.

Il s'agit pour l'équipe pluridisciplinaire (équipes administrative, service médical et paramédical, service socio-éducatif) de remobiliser chaque personne autour de son propre projet de vie, en s'adaptant à ses besoins et à ses difficultés, en collaboration avec les partenaires des champs sanitaire, social, professionnel et avec les familles et les associations.

L'accueil et l'admission : La situation de la personne est présentée au SAMSAH sur notification de la MDPH, par un service, une association, une personne de l'entourage ou la personne elle-même. Le psychologue du SAMSAH constitue le dossier d'admission et présente la situation lors de la réunion de validation de l'admission. Un référent du service paramédical ou socio-éducatif du SAMSAH est désigné et restera chargé de la coordination des actions tout au long du parcours de la personne au sein du service.

L'accompagnement : Chaque bénéficiaire est associé à l'élaboration de son parcours de vie. Des comptes-rendus d'étape lui permettent de se positionner sur les avancées de son projet.

La sortie : Elle est soutenue par la concrétisation d'un projet de vie autonome consolidé. Les relais auprès des professionnels du soin, du social, du culturel et/ou de l'insertion professionnelle sont privilégiés. Un document confidentiel de synthèse est transmis à la CDAPH (Commissions des droits et de l'autonomie des personnes handicapées au sein de la MDPH).

Cette matinée chaleureuse avec l'équipe d'Iris-Messidor, en compagnie d'autres professionnels invités pour l'occasion (du social, du médical, personnel d'ESAT ou bailleur social), a été, comme souvent les rencontres de ce type, l'occasion d'échanger sur les difficultés communes que connaissent les familles et les professionnels dans l'accompagnement des personnes souffrant de troubles psychiques, dans le constat partagé de la nécessité de bonnes pratiques respectant les projets individuels des personnes en évitant les écueils de « faire à la place » ou « décider à la place », tout en travaillant à ouvrir des perspectives adaptées au potentiel et au projet de chaque personne individuellement ainsi qu'à l'imprévisibilité, souvent, de son état de santé.

Le SAMSAH Iris-Messidor accueille toutes les demandes et s'engage à les étudier au regard de ses critères d'acceptation. Tél. : 01 41 60 14 10 - Mail : samsah.iris-messidor@orange.fr
Adresse : 131, avenue Aristide-Briand 93320 Les Pavillons-sous-Bois

L'AGENDA

Les évènements et dates indiqués sont susceptibles de modifications.
Il est prudent de consulter le site internet ou la chargée de missions pour se les faire confirmer.

• Groupes de parole :

- Montreuil :

Mardi 9 décembre à 18 h
35-37, avenue de la Résistance

- Neuilly-sur-Marne :

Samedi 13 décembre à 10 h
EPS de Ville-Evrard - 202, avenue Jean-Jaurès
RDC Chapelle

- Aulnay-sous-Bois :

Samedi 13 décembre de 9 h à 11 h
→ [Changement d'adresse](#)
Salle 4 – Ferme du Vieux Pays
30, rue Jacques-Duclos

• Groupe convivial Saint-Denis

Samedi 15 novembre à 11 h 30
21, rue de la République

• Rencontres avec la psychiatrie :

Rencontre avec le Dr Pécot

Samedi 15 novembre de 10 h à 12 h
Hôpital Robert Ballanger Secteur de la Psy C

Rencontre avec le Dr Lallart

Mardi 18 novembre à 18 h
CMP Montreuil

Rencontre avec le Dr Chaltiel

Jeudi à 17h30 (tous les deux mois)
CMP Bondy

Rencontre avec le Dr Vassal

Jeudi 13 novembre à 18 h
CMP de Rosny-sous-Bois

LA VIE DE LA DELEGATION

Réunion publique du CLSM de Pavillons-sous-Bois

en présence de Philippe Dallier, Sénateur-Maire
le vendredi 21 novembre 2014 à 20 h à la Mairie

Réunion des bénévoles et adhérents le jeudi 4 décembre à 14 h
UDAF Bobigny

Café-rencontre sur les addictions le vendredi 9 janvier 2015 de 12 h à 14 h
La Chapelle de l'EPS de Ville-Evrard

Assemblée annuelle de l'Unafam 93 le samedi 24 janvier 2015 à 14 h
UDAF Bobigny

L'action des bénévoles de l'Unafam 93 s'enrichit de ces rencontres, moments privilégiés d'échanges avec les adhérents, c'est pourquoi nous vous espérons nombreux à ces trois rendez-vous afin de partager inquiétudes et difficultés du moment, mais aussi nos espoirs pour demain.